



Ville de Montréal
Service du capital humain

Description de tâches

Col bleu

Titre	Code	Ancien code	Groupe de traitement
PLOMBIER(ÈRE) INDUSTRIEL(LE)	607930	014091	19

NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Le travail comporte la réfection, la modification, la fabrication, la réparation, l'entretien et l'installation des systèmes de plomberie domestique et de procédés industriels, de chauffage à l'eau chaude et à vapeur sous pression et de giclement automatique nécessaires aux opérations.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale; l'employé le reçoit sous forme de directives orales ou écrites sous forme de plans ou de schémas. Il est principalement tenu de localiser les défauts et d'effectuer, conformément aux règles du métier et aux codes le régissant, les travaux d'entretien et de réparation que requiert le bon fonctionnement des systèmes ci-haut mentionnés ainsi que tous les accessoires qui s'y rattachent. Le travail est vérifié régulièrement pour un employé de rang supérieur. La fonction implique la conduite d'un véhicule motorisé.

EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Assure le bon fonctionnement des systèmes de plomberie domestique et de procédés industriels, de chauffage (à l'eau chaude et à vapeur sous pression) et de giclement automatique.
2. Inspecte, répare, refait, modifie, entretien, fabrique et installe la tuyauterie, les appareils, les robinets de contrôle et tous les accessoires servant au bon fonctionnement des systèmes ci-haut mentionnés, des chaudières à vapeur sous pression ainsi que toute tuyauterie de procédé transportant des fluides (eau potable, eaux usées, eau refroidie du système d'absorption, boues, écumes, produits chimiques, vapeur sous pression, gaz naturel, air comprimé, etc...).
3. Fait l'installation des conduites principales, coudes, garnitures d'étanchéité, purgeurs de vapeur, robinets, etc.
4. Effectue toutes les réparations nécessaires en vue de remédier aux fissures et aux bris des conduites, tuyaux, soupapes, clapets, condenseurs, etc.
5. Détermine et marque l'emplacement des appareils, des conduits et des raccords, perce ou fait percer les murs et les planchers pour le passage des tuyaux. Procède à l'érection d'échafaudages selon les normes pour l'entretien des équipements ci-haut mentionnés.
6. Mesure, coupe, lime, alèse et cintre les tuyaux selon la grandeur et l'angle désirés; fait le filetage, ébarbe les joints, mortaise les tuyaux, les matit et les assemble à l'aide de raccords, colliers, manchons, vis et boulons ou par brassage ou soudure; les met en place et les fixe au moyen de crampons, supports et étriers, fabrique des joints en fibre de verre, colle les raccords en plastique; soude, coupe, brûle à l'aide d'un chalumeau à l'acétylène.
7. Relie les canalisations d'air, d'eau, d'égout, de gaz, de vapeur et de procédé, aux réseaux d'alimentation et de renvoi. Installe des appareils de chauffage, au gaz, à l'eau chaude ou à la vapeur et les raccorde aux canalisations.
8. Examine la plomberie des systèmes de chauffage et de procédé afin de déceler les fuites ou autres défauts; répare ou remplace les tuyaux brisés et les accessoires défectueux.
9. Installe des appareils et accessoires de procédé, de chauffage et de plomberie tels que broyeurs, gicleurs, débitmètres, aérothermes à vapeur, lavabos, urinoirs.
10. Débouche les tuyauteries sanitaires, de procédé et d'évent ainsi que les appareils de plomberie tels que cabinets, douches, urinoirs.

47 BC

11. Dégèle, à la vapeur ou à l'électricité, les tuyaux et les valves.
12. Procède à diverses épreuves en vue de déterminer l'étanchéité de la tuyauterie.
13. Enlève ou pose tout genre d'isolants et de revêtements, selon le type de tuyauterie.
14. Installe, modifie, répare et entretient les systèmes de giclement automatique.
15. Maintient en état de propreté les pièces, les équipements et les lieux de travail; nettoie, au besoin, les canalisations.
16. Voit à obtenir le matériel et l'outillage requis pour effectuer les réparations.
17. Complète des rapports d'activités selon les procédures établies.
18. Conduit un véhicule motorisé et s'assure de son bon état de fonctionnement.



QUALITÉS REQUISES

Bonne connaissance :

- du français;
- des techniques, pratiques, outillages utilisés dans l'exercice du métier;
- des règlements municipaux, provinciaux relatifs aux travaux de plomberie, de giclement automatique, de gaz, de vapeur sous pression;
- des codes régissant l'exercice du métier;
- des risques du métier et des mesures de sécurité requises.

Habilitété ou aptitude :

- à identifier la nature et la cause de défauts;
- à lire des plans et à préparer des croquis;
- à travailler avec des manuels d'entretien.

DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

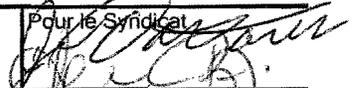
INSTRUCTION :

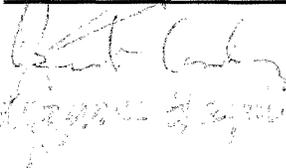
- détenir un certificat de qualification valide de tuyauteur, spécialités de plombier et de poseur d'appareils de chauffage et, selon les besoins, de mécanicien en protection-incendie, décerné par l'autorité compétente en la matière, détenir un certificat de compétence valide en matière de gaz émis par la Régie de l'électricité et du gaz;
- le titulaire doit détenir ou s'engager à obtenir le certificat de qualification d'opérateur de machines électriques, spécialité ponts roulant et machines servant à dégeler la tuyauterie, décerné par l'autorité compétente en la matière.
- posséder un permis de conduire valide et avoir réussi les examens de conduite administrés par la Ville.

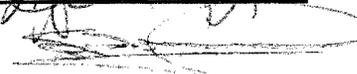
EXPÉRIENCE :

- posséder quelque expérience, de préférence en industrie, dans des travaux d'entretien de système de plomberie, de chauffage et de gaz, en qualité de compagnon-plombier. Une expérience de fabrication de montage en plomberie serait un atout.

Vu et approuvé

Pour la Ville	année	mois	jour	Pour le Syndicat
	2012	02	22	


Maire de la Ville


Président du Syndicat

